|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ETDES INFRASTRUCTURES-------------CABINET-------------SECRETARIAT GENERAL--------------DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS-------------------DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES ETUDES ET DU SUIVI EVALUATION&PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICSN°052/MTPI/CAB/SG/ DGTP/DPESE & PRMP | Armoiries_couleurs_5x3cm | REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail- Liberté- Patrie--------- |

**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PAYS** | : | TOGO |
| **NOM DU PROJET** | : | PROJET DE PROTECTION DE LA COTE TOGOLAISE SOUMISE A L’EROSION |
| **SECTEUR** | : | INFRASTRUCTURES |
| **SERVICES DE CONSULTANT**  | : | RECRUTEMENT D’UN INSTITUT POUR LA FORMATION DES AGENTS DE L’UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP) ET DES SERVICES TECHNIQUES CONCERNES EN GENIE MARITIME |
| **MODE DE FINANCEMENT** | : | Vente à tempérament |
| **N° DE FINANCEMENT**  | : | TGO-1023 |

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du projet de protection de la côte togolaise soumise à l’érosion, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

2. Les services comprennent **les prestations de formation des agents de l’Unité de Gestion du projet.** La période de réalisation desdites prestations s’étale surune durée prévisionnelle de **trente (30) jours, répartis sur une période de huit (08) mois dont deux (02) mois de suivi post formation.**

Les termes de référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse mentionnée au paragraphe 7 ci-dessous.

3. Le Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures, à travers la Direction Générale des Travaux Publics, invite les centres de formation ou les cabinets spécialisés (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

4. Les personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les critères d’évaluation des manifestations d’intérêt sont résumés dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Sous critères d’évaluation** | **Preuve à fournir** |
| 1. Expression de l’intérêt | Avoir exprimé son intérêt de prendre part à la présente mise en concurrence. | Lettre de manifestation d’intérêt signée par le représentant habilité du centre de formation ou du groupement de centres de formation et adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics. |
| 2.Nature des activités du Consultant | Consultant expert dans les domaines génie maritime | Extrait du registre du commerce ou des statuts  |
| 3. Expériences générales au cours des dix (10) dernières années | 3.1- Expérience dans les formations en protection côtière ;3.2- Expérience dans la formation en techniques de lutte contre l’érosion côtière : mesures grises, douces et rechargement de plages ;3.3- Expérience dans la formation en modélisation numérique et physique des ouvrages côtiers. | - Copies des contrats (pages de garde et de signature) ;- Attestations de réception satisfaisante des prestations délivrées par le maître d’ouvrage. |
| 4. Expériences similaires en formation dans les thématiques sur les technologies actuelles de lutte contre l’érosion côtière et d’adaptation des villes côtières au cours des dix (10) dernières années | 4.1- Expériences relatives aux formations en surveillance côtière par utilisation des technologies modernes ;4.2- Expériences relatives aux formations en adaptation des villes côtières au changement climatique. | Attestations de réception satisfaisante des prestations délivrées par le maître d’ouvrage. |

5. Les consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des clauses 1.12.1 et 1.12.2 des Directives sur l’acquisition des services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID – avril 2019, révisées en février 2023 (version anglaise) concernant les conflits d’intérêt.

6. Les consultants peuvent s’associer avec d’autres centres afin de renforcer leur qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas d’un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Fondée sur la** **Qualité et le Coût (SFQC) parmi les consultants internationaux telle que stipulée dans les directives de la BID pour la passation de marchés de services de consultants - édition d’avril 2019, révisée en février 2023.**

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux suivantes : les jours ouvrables de **08 heures 00 minute à 12 heures 00 minute GMT (heure de Lomé) le matin et de 15 heures 30 minutes à 17 heures 00 minute GMT (heure de Lomé) l’après-midi**.

Adresse :

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures

Direction Générale des Travaux Publics

Direction de la Planification, des Etudes et du Suivi - Evaluation

Avenue SARAKAWA : Immeuble du Ministère des Travaux Publics

Tél : (+228) 22 23 14 87 / 22 23 14 64 / 22 23 13 25

Email : ugperosioncotiere@gmail.com

Et en copie : komikomaya@yahoo.fr / ayoubaabou@yahoo.fr / bakatim2006yahoo.fr / azangoumewe@yahoo.fr

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en trois (03) exemplaires doivent être déposées (en personne sous formats physique et numérique non modifiable sur clé USB ou par courriel sous format numérique non modifiable) à l’adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 18 FEVRIER 2025 **à 08 heures 15 minutes GMT (heure de Lomé**) et porter la mention suivante : **« Manifestation d’intérêt pour le recrutement d’un institut pour la formation des agents de l’Unité de Gestion du Projet (UGP) et des services techniques concernés en génie maritime ».**

Adresse :

A l’attention de la Personne Responsable des Marchés Publics

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures

Avenue Sarakawa

Bâtiment annexe, 1er étage, porte 06

Tél : (+228) 22 23 13 62; (+228) 22 23 13 25.

Email : mtptprmp.cgmp@gmail.com

Et en copie : ugperosioncotiere@gmail.com / komikomaya@yahoo.fr /

azangoumewe@yahoo.fr

Lomé, le 21 janvier 2025

Le ministre des travaux publics et

des infrastructures

**Sani YAYA**